



13^{ème} CONFERENCE REGIONALE 14 ET 15 MARS 2012 à CHANGE

Passer d'une activité CGT Régionale à une activité CGT en Région Pascal BOUVIER

Sans être original, la 1^{ère} partie de cette intervention pour lancer le débat sur « **Passer d'une activité CGT Régionale à une activité CGT en Région** » s'appuie sur le document n°2 préparatoire de cette conférence.

Le Comité Régional a pour ambition de coordonner et d'impulser l'activité syndicale sur tous les enjeux de société avec la mise en œuvre de notre démarche de contestation, mobilisation, proposition, négociation. Cette ambition pose la question de son évolution dans la conception de son activité et dans son fonctionnement.

Les orientations des précédentes conférences régionales ont amorcé des évolutions qu'il nous faut aujourd'hui accélérer pour passer d'une activité CGT régionale, portée par quelques-uns et encore trop méconnue en interne, à une activité CGT en région permettant complémentarité, coordination, appropriation des enjeux, mutualisation de nos forces et de nos expertises pour une CGT cohérente, force de propositions et d'initiatives.

La CGT est régulièrement sollicitée pour donner son avis, émettre ses propositions sur des dossiers lourds comme les Etats Généraux de l'Industrie, les schémas régionaux directeurs du Conseil Régional, la charte tripartite d'engagement sur la formation professionnelle, la charte sur la démocratie sociale, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles...

Il lui faut également assumer de nombreux mandats régionaux : protection sociale, formation professionnelle, artisanat, pôle emploi, santé au travail, suivi des aides publiques, toutes les dimensions du dialogue social en région.

Ces responsabilités percutent les attentes des organisations de la CGT, les orientations du 49^{ème} congrès et le fonctionnement et l'organisation actuels du Comité Régional.

C'est pourquoi le Bureau du Comité Régional propose une organisation sous forme de collectifs de travail :

- Un collectif « politiques industrielles » ;
- Un collectif « politiques publiques et services publics » ;
- Un collectif « travail/emploi/formation » ;
- Un collectif « protection sociale » ;
- Un collectif « vie syndicale ».

Les objectifs de ces collectifs de travail sont multiples ; ils seront à affiner et/ou à réorienter au regard de l'actualité, de nos priorités, de nos ambitions revendicatives.

Tous participeront à :

- mieux connaître les réalités sociales et économiques des Pays de la Loire ;
- mieux identifier les enjeux territoriaux, professionnels et sociaux ;
- mutualiser nos connaissances pour anticiper, travailler à des propositions, des projets revendicatifs, être réactifs ;

- accompagner nos syndicats, nos élus et mandatés sur l'appropriation des enjeux et des propositions ;
- contribuer à nourrir l'activité de la CGT dans les syndicats, les unions locales, les unions départementales ;
- alimenter la réflexion du bureau régional et de nos mandatés ;
- assurer une cohérence de la CGT partout où nous siégeons et où nous intervenons ;
- élargir le nombre de militants et mandatés régionaux investis sur l'activité régionale ;
- améliorer la qualité de vie syndicale ;
- renforcer la CGT ;
- participer au rapport de forces.

Il est proposé que ces collectifs soient composés de militants issus des syndicats, des directions des unions départementales et des unions locales, des professions et des mandatés régionaux et qu'ils soient pilotés et animés par des membres des commissions exécutives des unions départementales.

En amont de cette conférence régionale le bureau régional avait pour mission de trouver un pilote pour animer chaque commission. Nous devons aujourd'hui entrer dans le vif du sujet. Ces pilotes renforceront le bureau régional. Ce futur fonctionnement du Bureau Régional s'appuiera sur un groupe de militants travaillant dans les cinq collectifs. Au final, au regard des sujets à traiter, chaque membre du bureau régional ainsi que les pilotes auront toute la latitude de prendre des décisions à partir de travail fourni par chaque collectif.

Pour aider à ces convergences pour une meilleure efficacité revendicative et syndicale, le bureau régional a pointé la nécessité d'un collectif régional « vie syndicale » pour gagner en qualité de vie syndicale, élément incontournable si nous voulons être plus forts sur les revendicatif.

Plusieurs pistes de travail sont à exploiter :

- ***Le lien avec nos mandatés régionaux.***

Pour cela, il nous faut faire vivre la charte des élu(e)s et mandaté(e)s confédérale, une charte qui est le point de départ pour faire avancer notre réflexion, en intégrant les différentes initiatives confédérales autour des élu(e)s et mandaté(e)s. Leur place dans l'action revendicative sera importante dans la préparation du 50^{ème} congrès confédéral. Nous avons besoin de donner un lien revendicatif fort entre toutes nos structures syndicales et nos mandatés.

Pour que toutes les organisations de la CGT s'imprègnent d'ores et déjà du sens et du rôle que l'on veut donner à nos mandatés dans l'activité syndicale, la NVO a sorti début décembre 2011 un hors-série « **Elus et mandatés de la CGT, POUR FAIRE QUOI ?** »

Aujourd'hui c'est l'outil indispensable qu'il faut avoir avec soi.

Notre volonté et notre ambition c'est de donner un nouveau sens pour les mandatés : trouver une place indispensable dans l'action revendicative en bousculant les habitudes de l'isolement qui ne sont pas de la responsabilité de nos camarades, mais de toute l'organisation. Nous avons pour objectif de sortir d'une vision uniquement de représentation par les mandatés, de revenir à leur rôle originel et de

construire un dispositif confédéral pour les aider à cet objectif. A savoir, des militants CGT mandatés par l'organisation dont la vocation est de nouer un rapport privilégié et permanent avec les salariés sur les lieux de travail, en territoire, pour construire les revendications et le rapport de force. Pour cela, les mandatés ont des devoirs tout comme la CGT en a envers eux. La CGT doit les accompagner dans l'exercice de leurs responsabilités.

La CGT doit permettre au mandaté(e) d'exercer sa mission dans les meilleurs conditions. Il doit veiller à ce que le, la mandaté(e) participe à la vie syndicale, de l'organisation dans laquelle il ou elle a des responsabilités. Etre élu et mandaté CGT, ce n'est pas rien. Ils sont une des clefs de la mise en œuvre et de la réussite de la démarche syndicale. Ils ont une fonction bien spécifique qui s'inscrit dans la démarche revendicative du syndicat, de la profession, du territoire. Plus largement, du syndicalisme confédéré.

L'action collective entre les salariés qu'elles représentent et le syndicat doit être le quotidien de notre démarche. Plus de poids revendicatif dans les différentes instances, c'est la certitude d'une action qui va dans le sens des salariés. Ce que l'on peut gagner avec et pour les salariés, c'est donner un nouveau sens et prouver qu'ils sont utiles. De plus, le syndicat CGT s'en trouverait renforcé. Les victoires qu'elles soient syndicales ou par l'intermédiaire des mandatés donnent une autre dynamique et confiance dans le syndicalisme CGT.

Pour y parvenir, **un annuaire des mandatés** ne serait pas de trop pour les interpeller selon les besoins, pour que eux aussi, trouvent leurs places de mandatés dans les collectifs.

- **La syndicalisation**

En termes de déploiement et de renforcement, la région est un lieu pour porter la syndicalisation à la seule condition que cette ambition s'articule avec les départements, voire des unions locales, par un travail croisé selon les pistes à explorer.

Par exemple, les élections TPE vont être un moment important dans notre activité syndicale. Ce seront les derniers salariés à s'exprimer pour le calcul de la représentativité. La CGT doit être là où sont les salariés.

Notre présence sur le grand chantier de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes est cruciale tant le potentiel de syndicalisation va être énorme.

La syndicalisation des retraités est aussi une priorité parmi tant d'autres ! Les animateurs vie syndicale des unions départementales et les cinq unions syndicales de retraités se sont réunies en janvier pour y réfléchir. A ce jour, la progression des effectifs syndiqués à la CGT est indéniable, mais dans le même temps elle est en baisse chez les retraités. Cette question n'est surtout pas à négliger surtout sur la continuité syndicale. Combien d'actif qui parte en retraite lâche leur carte syndicale ? Sans être pessimiste, ils sont de plus en plus nombreux. Pour y remédier, toutes nos

structures syndicales doivent anticiper les futurs départs en retraite par un accueil adapté, soit dans les syndicats ayant une section syndicale retraité, soit dans les UL à partir des USLR.

- ***L'information et le cogitiel***

La circulation de l'information dans et entre toutes nos organisations est indispensable pour réussir syndicalement. L'amélioration de la communication peut se faire par le Bulletin Régional déjà existant, le récent site internet du Comité Régional et pourquoi ne pas imaginer une lettre électronique pour gagner en réactivité, dans une société qui va de plus en plus vite. Dans le meilleur des cas, nous ne devrions plus courir après les événements mais bien les anticiper.

Pour cela, il faut que nos fichiers soient à jour pour pouvoir envoyer les informations. C'est tout le rôle et la place du Cogitiel et de son utilisation.

- ***La formation syndicale***

Elle doit également trouver toute sa place dans notre démarche d'action au service des salariés. Il nous est régulièrement proposé des stages organiser à l'ISSTO de Rennes, soit sur proposition de la Région CGT Pays de Loire voire conjointement avec la Région Bretagne. Trop souvent il est difficile de les remplir. Pourtant ceux-ci sont très utiles. A partir d'une analyse sur des sujets d'actualités, les processus de ses stages nous donnent des billes pour être crédible dans notre activité syndicale. Alors qu'il y a environ 36 000 syndiqués sur notre région, il est important et possible d'enrichir les connaissances de nos camarades. La formation syndicale reste un des piliers dans notre fonctionnement CGT.

- ***La politique financière***

Pour mettre en application toutes les propositions que je viens de vous détailler, il nous faut une politique financière répondant à nos besoins. Des camarades seront également sollicités pour que prenne corps l'activité de la CGT en Région.

A partir de ses premières pistes de réflexion articulant une activité CGT en région autour des différents collectifs, en intégrant toutes les structures de la CGT, elles pourront donner un mandat clair sur tous les sujets que nous aurons à traiter. Nous avons la conviction que tout est possible à la CGT, donnons-nous les moyens de nos ambitions pour une CGT forte en Région au service des salariés et des populations ligériennes.